



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 06 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Etaient excusés : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. GOICOCHEA Iñaki,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 02 juillet 2021

Date d'affichage : 02 juillet 2021

DECISION N° 4 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX PERSONNES ET AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Nomenclature : 7.5.2

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions adressées à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE d'octroyer une subvention aux associations suivantes :

- Izerdi Bidez : 100 €
- Kiribil (Ikusi Mikusi) : 100 €
- La Rosée : 100 €

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 28 juillet 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 29/07/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 29/07/2021

